

## Soutien aux agriculteurs touchés par le gel

La Chambre d'agriculture de l'Ardèche et la MSA Ardèche Drôme Loire mobilisent leurs équipes pour soutenir les exploitants agricoles touchés par les épisodes de gel survenus ces derniers jours.

Deux lignes téléphoniques dédiées ont ainsi été ouvertes :

- les conseillers de la Chambre sont disponibles au 04 75 20 28 24 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h pour répondre aux questions d'ordre technico-économiques et administratives.

- les équipes de la MSA Ardèche Drôme Loire peuvent être jointes au 04 75 75 88 70 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 pour proposer un accompagnement tant sur le plan personnel que professionnel.

Nous vous rappelons également que le dispositif Regain peut être mobilisé pour les exploitants agricoles qui rencontrent des difficultés, qu'elles soient ou non liées au gel, ou bénéficient du RSA.

Chambre d'agriculture de l'Ardèche - 04 75 20 28 00  
[contact@ardeche.chambagri.fr](mailto:contact@ardeche.chambagri.fr)  
4, Avenue de l'Europe Unie - BP 114 - 07001 PRIVAS Cedex

